



1202761301

DATE DEPOT :	2012-03-15
NUMERO DE DEPOT :	2012R027565
N° GESTION :	2000B05832
N° SIREN :	430087429
DENOMINATION :	INNOVACOM GESTION
ADRESSE :	23 R ROYALE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/11/30
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Innovacom-Gestion
Société par actions simplifiée
au capital de 766 400 €
Siège social : 23, Rue Royale - 75 008 PARIS
430 087 429 RCS Paris

Grefte du Tribunal de
Commerce de Paris
15 MARS 2012

006 5132 N DE DEPOT R2765

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 30 NOVEMBRE 2011**

EC 30 11 11 W verducs

2- Démission de membres et du Président du Conseil de Surveillance

Par lettre en date du 30 novembre 2011, Monsieur Jean-Louis Carcano a fait part au Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions de membre et Président du Conseil de Surveillance.
Le Conseil prend acte de cette démission et remercie vivement Monsieur Jean-Louis Carcano de son travail et de son implication en tant que membre et Président du Conseil de Surveillance.

Par lettre en date du 30 novembre 2011, Madame Kasia Kalewska a fait part au Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.
Le Conseil prend acte de cette démission et remercie vivement Madame Kasia Kalewska de son travail et de son implication en tant que membre Conseil de Surveillance.

Par lettre en date du 30 novembre 2011, Monsieur Philippe Andres a fait part au Conseil de sa décision de démissionner de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.
Le Conseil prend acte de cette démission et remercie vivement Monsieur Philippe Andres de son travail et de son implication en tant que membre Conseil de Surveillance.

3- Cooptation de membres du Conseil de Surveillance

Le Président indique que conformément à l'article 15 des statuts de la Société, le Conseil a la faculté de procéder à des nominations à titre provisoire et qu'il propose donc les nominations de Messieurs Vincent Benoit, Jean-Luc Chalhoub et Henri de Joux, en qualité de nouveaux membres au Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 15 des statuts, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance :

Monsieur Vincent Benoit
Né le 19 décembre 1967 à Paris (15eme)
Demeurant au 87 bld Suchet - 75016 Paris

En remplacement de Monsieur Jean-Louis Carcano, pour la durée du mandat de ce dernier, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014, et devant se tenir en 2015.

Conformément aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des associés.

Monsieur Jean-Luc Chalhoub
Né le 20 octobre 1967 à Beyrouth (Liban)
Demeurant au 39 rue Alain Chartier - 75015 Paris

En remplacement de Madame Kasia Kalewska, pour la durée du mandat de cette dernière, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, et devant se tenir en 2013.

Conformément aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des associés.

Monsieur Henri de Joux
Né le 18 mai 1976 à Rennes
Demeurant au 4, place du Général Beuret – 75015 Paris

En remplacement de Monsieur Philippe Andres, pour la durée du mandat de ce dernier, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, et devant se tenir en 2013.

Conformément aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des associés.

4- Nomination Président du Conseil de Surveillance

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui leurs sont confiés par l'article 16 des statuts de la Société, désignent à l'unanimité Monsieur Vincent Benoit, Président du Conseil de Surveillance, hormis sa propre voix, et ce pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, et devant se tenir en 2016.

Monsieur Vincent BENOIT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires pour exercer son mandat.

En sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, Vincent BENOIT sera chargé de convoquer le conseil, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et d'en diriger les débats.

Monsieur Vincent BENOIT sera également compétent pour convoquer l'assemblée générale extraordinaire des associés, à défaut de convocation par le Directoire.

La séance se poursuit alors sous la présidence de Monsieur Vincent BENOIT.

5- Questions diverses

Aucune autre question n'étant plus soulevée, la séance est levée à 17h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

*Extrait certifié conforme
à l'original*

Vincent BENOIT*
Président

* Signature précédée de la mention « Extrait certifié conforme à l'original »

